



Vision commune de la santé des femmes

Table de concertation des groupes de femmes de Lanaudière-TCGFL

Adoptée en assemblée générale
19 juin 2014





RÉDACTION DU DOCUMENT

Danielle Forest Consultante

COORDINATION DU PROJET

Francine Rivest Table de concertation des groupes de femmes de Lanaudière (TCGFL)

COMPOSITION DU COMITÉ SANTÉ

Isabelle Bazinet Avec des Elles

Josée Camarra Conseil du statut de la femme (CSF)

Paméla Carrier CALACS Coup de cœur - Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel

Hélène Riberdy Comité de la condition des femmes de l'Association des retraitéEs de l'éducation et autres services publics du Québec (AREQ) - Section des Samares

Julie Thériault Centre de santé et de services sociaux du nord de Lanaudière (CSSSNL) - CLSC de Joliette

DROITS DE REPRODUCTION

© Tous droits réservés, Table de concertation des groupes de femmes de Lanaudière, juin 2014.

La reproduction et l'utilisation, en tout ou en partie de ce document, doivent en indiquer la source de la façon suivante :

Vision commune de la santé des femmes. Table de concertation des groupes de femmes de Lanaudière (TCGFL). Joliette. 2014. 18 pages.

TABLE DES MATIÈRES

Mise en contexte	4
Symbole du tournesol	4
Documents de référence	4
Processus d'élaboration de la vision commune	4
La TCGFL et la santé des femmes	5
Des approches qui orientent les interventions auprès des femmes et les actions de mobilisation	6
À la recherche de la femme en santé	7
La santé des femmes : un enjeu global et collectif	8
Les axes d'actions et d'interventions en santé des femmes	9
Un « guide » pour la TCGFL et ses membres	
Deux principes de base transversaux : la prévention et l'analyse différenciée selon les sexes	9
Des balises d'intervention auprès des femmes	10
Le respect des femmes et de leur cheminement	10
Le développement de la capacité de choisir et d'agir	11
Le passage du « JE » au « NOUS »	12
La santé des femmes, une responsabilité politique	13
Des orientations pour les actions de mobilisation	
La mobilisation et l'action collective de la TCGFL et ses membres	13
Des revendications en matière de santé des femmes	14
La vision commune en santé des femmes	16
Un moteur pour poursuivre les actions	
Mission de la Table de concertation des groupes de femmes de Lanaudière	17
Liste des membres de la TCGFL en 2013-2014	18

MISE EN CONTEXTE



SYMBOLE DU TOURNESOL

Pour illustrer cette démarche, les membres¹ de la TCGFL ont choisi le tournesol. D'une part, ses pétales représentent la solidarité et la vivacité de la mobilisation des membres regroupés autour d'une cause commune. Son centre, composé de graines, réfère aux nombreuses facettes de l'implication des membres concernant la santé des femmes et ses déterminants. De plus, cette haute fleur, se tournant vers la lumière, évoque l'atteinte d'un idéal.

Finalement, le tournesol ne sert pas seulement à réjouir l'œil, par sa beauté. Il contribue aussi, de façon durable, à la santé des êtres humains par la semence assurant sa reproduction et par la transformation de ses graines en produits de consommation de qualité.

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

Le processus collectif de réflexion qui a mené à la rédaction de la Vision de la TCGFL concernant la santé des femmes est inspiré du document « *Changeons de lunettes! Pour une approche globale et féministe de la santé* », publié en 2008, par le Réseau québécois d'action pour la santé des femmes (RQASF) dont la TCGFL est membre.

Afin de compléter les éléments proposés par le RQASF, des documents présentant les valeurs et les approches des membres de la TCGFL, en matière de santé des femmes, ont aussi été consultés de même que les sites internet de leurs regroupements nationaux.

PROCESSUS D'ÉLABORATION DE LA VISION COMMUNE

La démarche ayant mené à l'adoption de ce document s'est déroulée entre février 2013 et juin 2014, en conformité avec la culture organisationnelle de l'organisme.

- 1^{re} étape :** Les membres du comité *Santé*, en collaboration avec une consultante, ont élaboré un processus et un document de consultation.
- 2^e étape :** Le processus et le document de consultation ont été présentés aux représentantes des groupes membres, lors d'une *Journée de concertation*.
- 3^e étape :** Les membres ont eu l'opportunité de réagir au document de consultation. Ceux-ci avaient le loisir de décider de la forme de consultation à l'interne de leur organisation et de solliciter la participation du conseil d'administration ou de l'équipe de travail ou de leurs membres. Une majorité des groupes membres ont transmis à la TCGFL un document présentant la synthèse de leurs réflexions.
- 4^e étape :** Les résultats de la consultation des membres ont été présentés, pour validation, lors d'une seconde *Journée de concertation*.
- 5^e étape :** Les membres ont procédé à l'adoption du document, lors de l'assemblée générale annuelle, en juin 2014.

¹ Les membres de la TCGFL sont nommés sans distinction dans ce texte, il peut s'agir d'un organisme composé et visant exclusivement les femmes ou d'un comité de condition féminine intégré à une plus large organisation mixte (Liste des membres à la fin du document).

LA TCGFL ET LA SANTÉ DES FEMMES

La Table de concertation des groupes de femmes de Lanaudière (TCGFL) est un regroupement régional qui intervient dans une perspective d'égalité entre les sexes. La recherche de cette égalité se traduit par sa mission de défense de droits et des intérêts des femmes en vue d'améliorer leurs conditions de vie.

La TCGFL est un organisme de concertation, composé de groupes de femmes de la région, qui s'inscrit à l'intérieur du mouvement de l'action communautaire autonome. Les membres participent activement à la définition des orientations de la Table. Un des axes majeurs de la planification stratégique 2011-2016 est la santé des femmes. En effet, la santé des femmes demeure une préoccupation partagée par l'ensemble des groupes membres même si tous n'œuvrent pas dans le domaine de la santé et des services sociaux.

Les femmes sont physiquement différentes des hommes sur un bon nombre de plans (fonction reproductive, métabolisme hormonal, morphologie, etc.). Elles vont donc réagir différemment aux médications et aux traitements. Cela fait en sorte que l'expérience de la santé et de la maladie est différente selon que l'on est une femme ou un homme. Les femmes subissent aussi des pressions culturelles, sociales et économiques différentes de celles des hommes celles-ci ayant une influence sur leurs conditions de vie et de santé. De plus, la réorganisation continue du réseau de la santé ébranle le maintien de l'universalité, de l'accessibilité et du caractère public des soins de santé. L'ensemble des éléments de ce contexte interpelle la TCGFL.

Des organisations concernées par la santé des Lanaudoises

Pour élaborer cette vision de la TCGFL en matière de santé des femmes, les groupes membres ont contribué au processus de consultation, à partir de leur mission respective et de leurs rôles spécifiques reliés à ce domaine.

Ainsi, les membres de la TCGFL interviennent en matière de santé des femmes à l'intérieur de trois principaux volets

- L'intervention auprès des femmes dans le domaine de la santé et des services sociaux (milieux de vie, groupes de soutien, support à des démarches personnelles, etc.)
- L'intervention auprès des femmes en lien avec les déterminants de la santé (scolarisation, emploi, logement, transport, sécurité alimentaire, services de garde, environnement, etc.)
- La sensibilisation et la défense des droits des femmes visant des changements concernant la santé des femmes et ses déterminants (formation, information, actions collectives, activités de revendication, etc.)

Certains membres se concentrent sur l'un ou l'autre de ces volets, alors que d'autres agissent sur chacun d'eux. Toutes ces organisations possèdent donc un intérêt, en tant que membres de la TCGFL, à se doter d'une vision commune en matière de santé des femmes.



*Priorités
2011 à 2016
de la Table
de concertation
des groupes
de femmes
de Lanaudière*

La santé
**L'autonomie
économique**
La participation



DES APPROCHES QUI ORIENTENT LES INTERVENTIONS AUPRÈS DES FEMMES ET LES ACTIONS DE MOBILISATION

À des degrés différents et sous diverses formes, trois principales approches orientent les actions et les interventions menées par la TCGFL et ses membres. Ces trois approches sont très présentes dans le milieu communautaire et à l'intérieur du mouvement des femmes. Elles sont « proches parentes » et elles s'entrecroisent les unes les autres. Il s'agit de

- L'approche féministe
- L'approche globale
- L'approche d'éducation populaire

À ces approches générales, s'ajoutent des modes d'interventions et d'actions spécifiques à la mission de certains groupes membres de la TCGFL.

QUELQUES ÉLÉMENTS DE DÉFINITION

Les définitions qui suivent sont volontairement succinctes et mériteraient sans doute d'y apporter des précisions et des nuances. Au fil du document, ces approches deviennent davantage précises et concrètes, car elles s'actualisent à l'intérieur des axes d'interventions et d'actions de la TCGFL et ses membres.

L'APPROCHE FÉMINISTE analyse la société sous l'angle de la recherche de l'**ÉGALITÉ** entre les femmes et les hommes. Elle reconnaît **l'oppression faite aux femmes** au sein des sociétés patriarcales. Elle vise la **prise de pouvoir sur leur vie** par la **participation** pleine et entière des femmes à leur cheminement personnel et à l'amélioration de leurs conditions de vie individuelles et collectives.

L'APPROCHE GLOBALE favorise une intervention sur **toutes les facettes de la vie** des femmes en misant sur ce qu'elles perçoivent individuellement et collectivement de leur situation et de leurs expériences. Elle situe les conditions de santé des femmes **dans un contexte plus large de société**.

L'APPROCHE D'ÉDUCATION POPULAIRE privilégie des démarches d'apprentissage, de valorisation des savoirs personnels, d'accès aux connaissances et de réflexion critique qui amènent les femmes à une **prise de conscience individuelle et collective** de leurs conditions de vie, et ce, dans le but de développer leur **capacité d'agir** sur leur mieux-être personnel, celui de leur famille et celui de l'ensemble de la population.

Les approches sont intimement liées aux **VALEURS** sur lesquelles reposent les axes d'actions et d'interventions de la TCGFL et ses membres. Afin de les identifier et de comprendre la portée de ces **VALEURS**, elles seront facilement **VISIBLES** dans le texte.

Toutes ces approches visent le changement social d'un point de vue individuel et collectif.

À LA RECHERCHE DE LA FEMME EN SANTÉ...



NON! Il ne s'agit pas de trouver **LA** femme idéale, en parfaite santé!
Toutefois, lors de la consultation au sein de leur organisation, les membres de la TCGFL ont identifié des caractéristiques relatives à la santé des femmes.

- **Être en quête d'équilibre entre**
 - Une bonne santé physique et une bonne santé mentale
 - La vie personnelle, la vie sociale et la vie professionnelle
- **Être bien dans sa peau**
 - Posséder la confiance et l'estime de soi
 - Croire en son potentiel personnel en connaissant ses forces et ses limites et en reconnaissant sa valeur et ses compétences
 - Posséder les outils et les ressources nécessaires pour voir à son bien-être et à son développement personnel
- **Prendre soin de soi**
 - Avoir de bonnes habitudes de vie
 - Identifier et mettre ses limites
- **Disposer de conditions matérielles répondant à ses besoins**
 - Avoir accès à une saine alimentation en quantité suffisante
 - Posséder un revenu adéquat favorisant la sécurité économique
 - Avoir une occupation valorisante
 - Vivre dans une habitation correspondant à ses besoins et à ceux de sa famille
- **Avoir du contrôle sur sa vie**
 - Avoir la capacité de faire des choix, de décider pour elle-même et d'être responsable de ses décisions
 - Être critique et vigilante face à ce qui s'offre à elle
- **S'épanouir dans un environnement adéquat**
 - Communiquer avec les autres de façon adéquate
 - Posséder un réseau social enrichissant
 - Vivre dans un environnement sain et sécuritaire
- **Passer à l'action**
 - Être informée et prendre conscience de la situation individuelle et collective concernant la santé des femmes
 - Se préoccuper de son propre bien-être et de celui des autres
 - Faire appel aux ressources pouvant contribuer à son bon état de santé
 - S'impliquer dans la société

Chaque femme possède des clés favorables à un bon état de santé

Cerner les caractéristiques des femmes en santé favorise l'atteinte d'un but commun : le maintien et l'amélioration de leur santé

Les résultats de cet exercice collectif permettent à la TCGFL et ses membres de dégager des orientations quant aux actions d'intervention et de mobilisation à mettre en place pour atteindre **un de leurs buts communs** :

le maintien et l'amélioration de la santé des Lanaudoises.

La santé des femmes : UN ENJEU GLOBAL ET COLLECTIF



Plusieurs facteurs influencent la santé des femmes

Valeurs et culture

Lois et politiques

Déterminants sociaux

économiques et liés à

l'environnement

Ces différentes composantes d'une bonne santé rejoignent la définition inscrite dans la Loi sur les services de santé et les services sociaux. La santé y est définie comme « la capacité physique, psychique et sociale des personnes d'agir dans leur milieu et d'accomplir les rôles qu'elles entendent assumer d'une manière acceptable pour elles-mêmes et pour les groupes dont elles font partie ».

La capacité des femmes à agir dans leur milieu et à accomplir leurs rôles dépasse leurs conditions individuelles sur le plan physique et psychologique. Il importe de situer cette capacité d'action à l'intérieur d'une vision globale de la santé des femmes.

Ainsi, les Lanaudoises évoluent au sein de la société québécoise qui repose sur un certain nombre d'aspects ayant une incidence sur leur état de santé, en l'occurrence

- Des valeurs et une culture qui définissent le mode de vie des femmes et les types de rapports entre les femmes et les hommes
- Des lois et des politiques qui encadrent les conditions de vie des femmes et qui délimitent l'accès aux ressources en santé et dans les autres sphères de leur vie

D'autres facteurs influencent leur état de santé et présentent des inégalités entre les femmes et les hommes. Ces déterminants sont de différentes natures

- **Déterminants sociaux**
 - Statut
 - Réseau familial et social
 - Conciliation famille/travail/études
 - Implication citoyenne
- **Déterminants économiques**
 - Niveau de scolarité
 - Revenus
 - Type d'emploi
 - Accès aux services publics de transport, de services de garde et autres
 - Sécurité alimentaire
- **Déterminants liés à l'environnement**
 - Accès à des ressources reliées à la santé et ses déterminants
 - Logement adéquat
 - Milieux de vie ou de travail sécuritaires
 - Environnement physique sain

Dans ce contexte, l'amélioration des conditions de vie des femmes, en général, et de leur santé, en particulier, devient une question de **JUSTICE SOCIALE** qui comporte une large part de responsabilité collective. Aux interventions directes auprès des femmes s'ajoute donc la nécessité de créer, comme société, des conditions culturelles, sociales, politiques, économiques et écologiques qui feront une différence!

LES AXES D'INTERVENTIONS ET D' ACTIONS EN SANTÉ DES FEMMES UN « GUIDE » POUR LA TCGFL ET SES MEMBRES



Les axes qui suivent se veulent un **GUIDE** visant à démontrer les orientations générales qui influencent les façons de faire et les positions des membres de la TCGFL en matière de santé des femmes. Il ne s'agit donc pas de règles rigides auxquelles les membres doivent se conformer, mais plutôt d'une direction qui teinte leurs différentes actions.

Les axes d'interventions et d'actions sont divisés en trois parties

- Des principes de base qui traversent les axes d'interventions auprès des femmes et d'actions de mobilisation
- Des balises concernant l'intervention auprès des femmes
- Des orientations en ce qui a trait aux actions de mobilisation en faveur de la santé des femmes

DEUX PRINCIPES DE BASE TRANSVERSAUX

LA PRÉVENTION ET L'ANALYSE DIFFÉRENCIÉE SELON LES SEXES

Mieux vaut prévenir que guérir!

Certes, les femmes qui éprouvent des problèmes de santé physique ou de santé mentale ont besoin de consulter pour recevoir des soins médicaux et des services spécialisés de nature curative.

Toutefois, les conditions de vie des femmes reliées à leur degré de scolarisation, à leur autonomie financière, à leur intégrité physique, à la qualité de leur réseau familial et social, à l'environnement, etc. influencent leur état de santé. Il s'avère donc primordial de **privilégier la prévention en agissant sur les déterminants de la santé.**

L'analyse différenciée selon les sexes, un outil pour viser juste!

L'analyse différenciée selon les sexes (ADS) **favorise une meilleure connaissance de la situation des femmes**, de leurs besoins et de la mise en place de moyens adéquats **pour prendre soin de leur santé et pour agir adéquatement sur les déterminants** en matière de santé.

L'ADS permet aussi de **tenir compte des particularités des femmes** quant à leur âge, leur statut, leur situation économique, leur origine ethnique, etc. Elle permet de **développer des interventions adaptées** à ces caractéristiques.

De plus, l'ADS favorise des pratiques d'intervention et d'action qui intègrent **l'ÉGALITÉ entre les femmes et les hommes.**

Des outils
transversaux
incontournables

La prévention
et
l'analyse
différenciée selon
les sexes

DES BALISES D'INTERVENTION AUPRÈS DES FEMMES



RESPECT des femmes et de leur cheminement

LE RESPECT DES FEMMES ET DE LEUR CHEMINEMENT

Les approches qui inspirent la TCGFL et ses membres préconisent le **RESPECT** des femmes et de leur cheminement. Ces approches favorisent l'avènement de changements vers l'**AUTONOMIE** et le mieux-être des femmes et de leur famille. Afin de favoriser le développement de leur capacité d'agir sur leur propre réalité, l'accompagnement des femmes repose sur un certain nombre de principes d'intervention

- L'accueil et l'accompagnement dans le respect de la **DIGNITÉ** de la personne
- La croyance dans le potentiel de la personne, dans ses capacités de se prendre en main et d'agir sur sa situation
- La prise en compte des forces et des limites, du vécu, des valeurs, des convictions et des connaissances de chacune
- Le respect du cheminement et du rythme de chacune dans l'identification de ses besoins, de ses propres objectifs et des moyens concrets pour les atteindre

Cet axe se concrétise donc par des interventions qui respectent les femmes dans ce qu'elles sont, dans ce qu'elles vivent, dans ce qu'elles pensent. Cela suppose d'accueillir et de soutenir les femmes à partir de là où elles sont, avec leur potentiel, et ce, en tenant compte de leur réalité respectives.

Reconnaissance de la spécificité et de la réalité de chacune

La **reconnaissance de la spécificité et de la réalité de chacune des femmes** facilite la prise en compte de l'ensemble des caractéristiques d'une personne. Cela permet de situer l'intervention dans une perspective globale et d'agir sur les déterminants de la santé.

Accueil sans jugement

En accueillant les femmes à partir de leur réalité respectives, l'intervention tente d'éviter des comportements ou des attitudes discriminatoires fondés sur l'origine ethnique, la religion, l'orientation sexuelle, le revenu, la scolarité ou autre. Chaque femme est appréciée pour ce qu'elle est. **Elle est donc accueillie sans jugement.** Elle n'est ni diminuée, ni rehaussée par ses différences.

Capacité de décider

La capacité des femmes à prendre les décisions qui les concernent se fonde sur le fait qu'elles **sont les personnes les mieux placées** pour juger de ce qui a trait à leur santé et ses déterminants de même qu'aux solutions en cette matière.

Climat d'**ÉGALITÉ**

Les femmes peuvent avoir besoin d'être accompagnées dans l'analyse de leur situation, dans leur réflexion vers des solutions et dans leur mise en action. Les personnes qui les soutiennent sont des intervenantes spécialistes dans leur domaine (cheminement personnel, employabilité, formation, droit du travail, etc.). Elles occupent une fonction qui leur accorde un statut particulier. Malgré ces différences, elles tentent de démystifier leur rôle en évitant de se positionner en experte et d'imposer leur point de vue et en instaurant **un climat d'ÉGALITÉ** entre elles et les femmes qu'elles accompagnent.

LE DÉVELOPPEMENT DE LA CAPACITÉ DE CHOISIR ET D'AGIR

Le développement de la capacité d'agir possède comme point de départ le **respect de l'AUTONOMIE des femmes et de leur LIBERTÉ de choix**, quant aux possibilités d'intervention qui s'offrent à elles.

La liberté de choix des femmes s'appuie sur la présence de conditions favorables à leur prise de décisions

- La **reconnaissance** de leurs connaissances, de leurs expertises et leurs savoirs acquis par leur situation personnelle
- L'accès à **toutes les informations pertinentes et objectives** afin que les femmes puissent prendre les décisions qui concernent leur santé et ses déterminants
- La **capacité de s'approprier** cette information et **de comprendre les enjeux** face aux choix disponibles, pour elles-mêmes et pour leurs proches

Dans ce contexte, il est souvent nécessaire pour les femmes d'être soutenues dans leur **recherche d'information**, dans la **vulgarisation** des renseignements disponibles, dans l'**analyse** et la **réflexion** qui mènent aux « meilleurs » choix. L'approche d'éducation populaire, véhiculée par la TCGFL et ses membres, facilite l'accès aux informations pertinentes et l'appropriation des enjeux, par la vulgarisation et l'accompagnement dans la réflexion.

Cette approche favorise aussi le **développement de la pensée critique**. L'autonomie et la liberté de choix supposent que les femmes possèdent ou développent leur conception personnelle de ce qui est bon pour elles-mêmes et leur famille.

La culture québécoise confère au milieu de la santé « LA vérité » et « un savoir absolu ». Cependant, les femmes individuellement et collectivement peuvent se permettre de questionner et de remettre en cause les savoirs traditionnellement admis par la société reposant sur un statut professionnel ou sur des intérêts politiques et économiques.

Cela suppose que les femmes sont en mesure de

- Poser des questions pour mieux **connaître et comprendre** leur situation, les problèmes qu'elles rencontrent et les avenues possibles
- Poser un **regard critique** sur les moyens proposés, les traitements physiques ou psychosociaux, la médication, etc.
- **Avoir accès à des ressources de soutien et d'accompagnement**, lorsque nécessaire, pour développer cet esprit critique et leur capacité à questionner les possibilités qui s'offrent à elles



*Bases de la
liberté de choix*

*Information,
vulgarisation et
support à la
réflexion*

*Développement
de la pensée
critique*



La prise de conscience individuelle et collective, l'**ENTRAIDE** et la **SOLIDARITÉ** sont des outils favorisant l'**émergence de la mobilisation**

LE PASSAGE du « JE » au « NOUS »

Puisque la santé des femmes est un enjeu global et collectif, le passage de l'individuel au collectif s'impose.

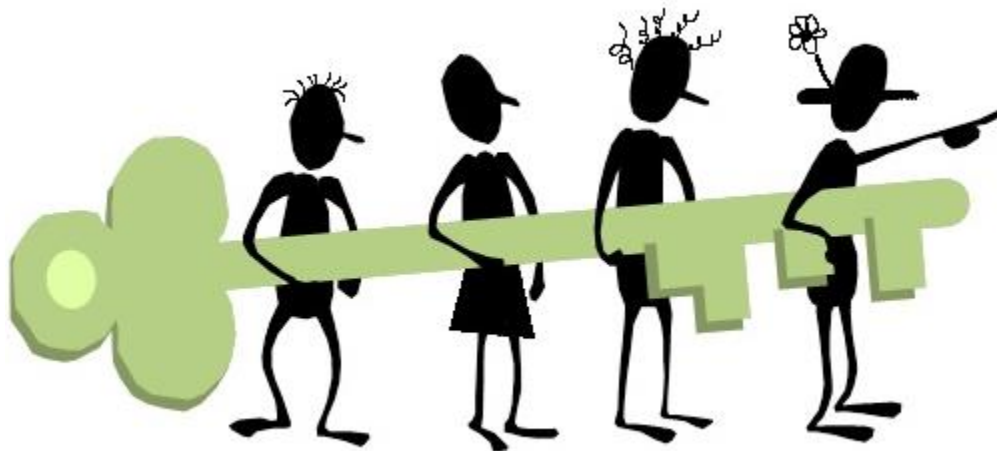
L'**intervention de groupe**, souvent complémentaire au soutien individuel, est l'une des stratégies privilégiées auprès des femmes. Cette façon de faire contribue de diverses façons au développement de leur capacité d'agir. La mise en commun des intérêts, des situations problématiques et des solutions ainsi que des enjeux relatifs à la santé des femmes et ses déterminants contribue, au plan individuel, à

- Briser l'isolement
- Renforcer l'estime de soi et l'**AUTONOMIE**
- Prendre conscience que d'autres femmes peuvent vivre la même situation
- Se joindre à un mouvement collectif autour des enjeux qui concernent l'ensemble des femmes

Les échanges, sur une base **ÉGALITAIRE**, entre femmes vivant des situations semblables ou des réalités spécifiques, favorisent le soutien et l'**ENTRAIDE** dont les femmes peuvent avoir besoin pour réaliser des **changements** à l'intérieur de leur vie.

L'intervention de groupe facilite aussi la **prise de conscience** par chacune de sa capacité à prendre du pouvoir sur sa situation personnelle et sur l'importance **d'agir collectivement** pour améliorer les conditions de vie et de santé des femmes.

La **SOLIDARITÉ** qui se développe favorise l'**émergence d'un effet mobilisateur** qui influence la participation des femmes à des actions collectives visant l'amélioration de leurs conditions de vie et de santé de même que celles de l'ensemble de la population.



LA SANTÉ DES FEMMES, UNE RESPONSABILITÉ POLITIQUE

Des orientations pour les actions de mobilisation



LA MOBILISATION ET L'ACTION COLLECTIVE DE LA TCGFL ET SES MEMBRES

La **mobilisation et l'action collective** constituent des éléments fondamentaux en ce qui a trait à la santé des femmes et ses déterminants. La diversité des situations vécues par les femmes et la volonté d'agir sur les déterminants de la santé multiplie le nombre de dossiers sur lesquels la TCGFL et ses membres s'impliquent.

La priorisation de ces dossiers et des actions qui en découlent est étroitement liée à **l'évolution des enjeux** qui concernent les femmes. Ces enjeux varient en fonction du **contexte politique, social, économique et environnemental**. Il serait restrictif de dresser une liste de thèmes potentiels de revendications de la TCGFL et ses membres.

Toutefois, il est possible d'identifier des stratégies de mobilisation individuelle et collective. Celles-ci sont complémentaires et se présentent sous deux grandes formes : Le soutien à la mise en place de conditions favorables à l'exercice de la **DÉMOCRATIE** participative et les efforts de sensibilisation et de concertation.

- **Le soutien à la mise en place de conditions favorables à l'exercice de la DÉMOCRATIE participative par**
 - La participation des femmes et des membres de la TCGFL à des actions collectives (activités de sensibilisation et d'information, pétitions, marches, manifestations, etc.)
 - L'implication des femmes dans les instances institutionnelles et communautaires qui sont responsables de l'offre, de la planification et de l'organisation des services en santé et services sociaux et dans d'autres domaines en lien avec les déterminants de la santé (justice, développement local et régional, employabilité, etc.)
 - La présence de femmes en politique municipale, provinciale et fédérale
- **Les efforts de sensibilisation, de concertation et de mise en place d'alliances**
 - La concertation avec le milieu communautaire lanudois et les organisations nationales visant l'analyse des enjeux et le choix des actions
 - La sensibilisation auprès de divers milieux décisionnels (politiques, ministériels, institutionnels, etc.)
 - La sensibilisation de la population au plan local, régional et national

Si les enjeux ne sont pas précisés ici, car ils sont en constante évolution, il existe, un certain nombre de principes qui constituent, cependant, la base de revendications de la TCGFL et ses membres au sujet de la santé des femmes et ses déterminants.



Soutien à la mise en place de conditions favorables à l'exercice de la DÉMOCRATIE participative

Sensibilisation, concertation et mise en place d'alliances



Responsabilité gouvernementale en faveur de l'ÉGALITÉ, la JUSTICE et l'ÉQUITÉ

Maintien et amélioration du système public de santé et de services sociaux

Valeurs et approches adéquates

DES REVENDICATIONS EN MATIÈRE DE SANTÉ DES FEMMES

Le maintien et l'amélioration de la santé des femmes ne sauraient reposer uniquement sur les épaules des femmes ou sur les organisations qui les représentent. **Les instances liées à la santé et aux autres domaines connexes doivent jouer un rôle en fonction de la réalité et des besoins des femmes.** Les actions de mobilisation de la TCGFL et ses membres comportent donc des préoccupations d'ordre politique.

⇒ **La responsabilité des divers paliers de gouvernement** dans l'élaboration de lois, de politiques et de programmes

- Qui reconnaissent explicitement l'**ÉGALITÉ** entre les femmes et les hommes et qui respectent les droits des femmes
- Qui intègrent des mesures favorisant cette **ÉGALITÉ**, notamment par l'élimination de la discrimination systémique envers les femmes
- Qui s'appuient sur des principes de **JUSTICE** et d'**ÉQUITÉ** concernant l'ensemble des aspects reliés aux conditions de vie et de santé des femmes

⇒ **Le maintien des acquis et l'amélioration du système public de santé et de services sociaux** actuel. Cela signifie

- Que le système de santé et de services sociaux demeure public
- Qu'il repose sur des principes de gratuité, d'universalité et d'accessibilité de sorte que toutes et tous en bénéficient sans égard à leur revenu, et ce, dans une proximité raisonnable de leur domicile
- Qu'il puisse répondre adéquatement aux besoins des femmes, en particulier, et de la population lanadoise, en général
- Que l'offre, la planification et l'organisation des services découlent d'une analyse différenciée selon les sexes et favorisent la prévention
- Que les ressources communautaires et publiques concernées disposent d'un financement adéquat et suffisant pour répondre à ces besoins
- Que la promotion des services et des ressources disponibles, auprès de la population lanadoise, soit adéquate

⇒ Les personnes qui œuvrent dans les différents ministères et organismes publics en lien avec la santé et ses déterminants devraient être en mesure de desservir les femmes avec les mêmes critères relatifs **aux valeurs et aux approches préconisées par la TCGFL et ses membres**, c'est-à-dire

- L'**ÉGALITÉ** entre les femmes et les hommes
- L'accueil sans jugement et non culpabilisant
- Le **RESPECT** de la **DIGNITÉ** des femmes, de leur situation, de leur potentiel, de leurs choix
- La présence d'un savoir-être et d'un savoir-faire exclus de préjugés et de stéréotypes sexistes
- L'accès à toute l'information nécessaire pour prendre les décisions les concernant

- ⇒ **L'adhésion des autres ministères et organismes publics des secteurs de l'éducation, de la justice, de l'emploi et de la solidarité ou de tout autre secteur** lié aux déterminants de la santé aux principes de gratuité, d'universalité et d'accessibilité est aussi un incontournable.
- ⇒ **Le personnel de ces ministères et organismes publics** doit être en accord avec le principe d'**ÉGALITÉ** entre les femmes et les hommes et doit accueillir les femmes dans une approche qui favorise leur **RESPECT** et leur **DIGNITÉ**.
- ⇒ La pertinence d'une approche globale en matière de santé des femmes exige **la collaboration et la complémentarité entre les différentes organisations** qui interviennent auprès des femmes, et ce, dans le domaine de la santé et des autres sphères liées à l'ensemble des déterminants en santé.
- ⇒ Les contextes et les enjeux concernant la santé et ses déterminants sont en constante évolution. La nécessité de demeurer pertinents et proches des réalités vécues par les femmes oblige les organisations concernées à **se doter de mécanismes continus d'analyse et d'évaluation des besoins** et à **faire preuve d'innovation dans l'organisation et la dispensation des services**.
- ⇒ L'action en collaboration et en complémentarité sur la santé et ses déterminants de même que l'analyse et l'évaluation des besoins requièrent **la reconnaissance de l'expertise et la contribution des groupes de femmes, en particulier, et des organismes communautaires**, en général.
- ⇒ **La santé et le bien-être des travailleuses et des bénévoles**, qui composent la majorité des ressources humaines œuvrant à l'intérieur des secteurs public et communautaire, sont des facteurs essentiels au maintien et à l'amélioration des conditions de vie et de santé des femmes. Il importe donc de **s'assurer de la qualité de leurs conditions de travail et de bénévolat**, car celles-ci ont des incidences sur la santé et les services sociaux offerts à l'ensemble de la population.
- ⇒ Les **pratiques alternatives** en matière de santé des femmes prolifèrent et sont de diverses natures (valorisation des savoirs autochtones, médecines asiatiques, africaines ou autres, types de thérapies physiques ou psychologiques). En plus de **reconnaître** les pratiques alternatives qui offrent des services de santé, les autorités gouvernementales ont **la responsabilité de les réglementer et les encadrer** afin d'assurer la sécurité des femmes et leur liberté de choisir celles qui leur conviennent.

Autres domaines, mêmes règles, mêmes approches

Collaboration et complémentarité

Évaluation des besoins et innovation

Reconnaissance de l'expertise des groupes de femmes

De bonnes conditions de travail et de bénévolat

Reconnaissance et encadrement des pratiques alternatives



LA VISION COMMUNE EN SANTÉ DES FEMMES

Un moteur pour poursuivre les actions

Pour la TCGFL et ses membres, se donner une vision commune en matière de santé des femmes constitue un pas de plus dans la consolidation de leurs actions d'interventions et de mobilisation. Ces organisations marchaient déjà dans la même direction. Le partage de leurs valeurs, de leurs approches et des principes qui les guident solidifie leur conviction de la nécessité d'agir collectivement en faveur de la santé des femmes, dans une perspective globale et féministe.

L'expression de leur vision commune devient un outil dans la poursuite de leurs actions et pour

- Faire connaître leur position
- Sensibiliser leurs partenaires
- Créer et consolider des alliances

TOUJOURS EN REGARD DE LEUR BUT COMMUN

LE MAINTIEN ET L'AMÉLIORATION DE LA SANTÉ DES LANAUDOISES

RÉFÉRENCES



Réseau québécois d'action pour la santé des femmes, « *Changeons de lunettes! Pour une approche globale et féministe de la santé* ». 2008.

Gouvernement du Québec, *La santé et ses déterminants. Mieux comprendre pour mieux agir*. 2012.

Gouvernement du Québec, *Loi sur les services de santé et les services sociaux* : L.R.Q., chapitre S-4.2, à jour au 1er novembre, article 1, [En ligne], 2011, www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=2&file=/S_4_2/S_4_2.html].

MISSION DE LA TABLE DE CONCERTATION DES GROUPES DE FEMMES DE LANAUDIÈRE

Fondée en 1991, la Table de concertation des groupes de femmes de Lanaudière (TCGFL) est un regroupement régional de défense collective des droits. Elle favorise la participation active du mouvement des femmes de Lanaudière au développement socioéconomique de leur région, en vue d'améliorer les conditions de vie et de santé des femmes, et ce, dans une perspective d'égalité entre les sexes.

Inspirée des valeurs basées sur la justice sociale, l'équité, la prise en charge, l'entraide, le partage et la solidarité, tout en optant pour une approche féministe et communautaire basée sur la concertation, les objectifs de la TCGFL sont

- Favoriser la concertation régionale concernant les dossiers en condition féminine
- Défendre et promouvoir les droits et les intérêts des femmes de la région de Lanaudière
- Développer des projets collectifs régionaux à partir des intérêts et buts communs des membres
- Favoriser la consolidation et le développement de ressources locales et régionales améliorant les conditions de vie des femmes

Les champs d'action prioritaires de la TCGFL, pour les années 2011 à 2016, sont

- La santé des femmes
- L'autonomie économique des femmes
- La participation citoyenne et politique des femmes

Coordonnées

144, rue St-Joseph, suite 200
Joliette (Québec) J6E 5C4
Tél.: 450 752-0049
Télec.: 450 760-3586
Courriel : tcgfl@citenet.net
www.femmeslanaudiere.org



LISTE DES MEMBRES DE LA TCGFL EN 2013-2014

Association féminine d'éducation et d'action sociale (AFEAS) de Lanaudière

Avec des Elles

CALACS Coup de cœur - Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel

CALACS La Chrysalide - Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel

Centre Arc-en-ci-elle

Centre Au cœur des femmes

Centre de femmes Marie-Dupuis

Centre de femmes Montcalm

Centre d'intégration professionnelle de Lanaudière

Centre F.A.M. des Moulins

Centre Lanaudière d'emploi pour femmes

Inter-femmes

Maison d'accueil La Traverse

Maison Pauline Bonin

Regard en Elle

Regroup'elles

**Comité condition féminine de la Fédération des travailleurs et des travailleuses du Québec, section
Laurentides-Lanaudière**

Comité condition féminine du Conseil central de la Confédération des syndicats nationaux de Lanaudière

Comité condition féminine du Syndicat des travailleurs et des travailleuses du CSSSNL-CSN

**Comité de la condition des femmes de l'Association des retraités de l'éducation et autres services publics
du Québec-Lanaudière, secteur des Samares**

**Comité de la condition féminine du Syndicat des enseignantes et des enseignants du Cégep régional de
Lanaudière à Joliette**

Comité femmes du Comité régional d'éducation pour le développement international de Lanaudière - CRÉDIL